



**LE COPRINCE D'ANDORRE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La Constitution, socle de garantie de droits pour les femmes et les hommes de notre pays

Chers Andorranes, Andorrans, et vous qui avez choisi l'Andorre comme terre d'accueil, et participez à la vie de ce pays.

Je me réjouis de revenir vers vous en ce mois de mars, mois revêtant pour l'Andorre une importance toute particulière, à plus d'un titre.

Le mois de mars 2026 marque en effet la réouverture de la RN 20, artère vitale reliant l'Andorre à la France et, au-delà, au reste du continent européen. En ma double qualité de Coprince et de Président de la République française, il m'est cher d'exprimer mon soulagement et ma satisfaction à l'ensemble du peuple andorran, ainsi qu'aux paroisses les plus directement touchées par cette interruption. On ne peut que se réjouir que les délicats travaux de confortement du front rocheux et la restauration de la chaussée aient pu être conduits à leur terme, dans le strict respect des impératifs de sécurité et dans les meilleurs délais. Il convient également de saluer la mobilisation de tous les services sur le terrain, ainsi que la parfaite coopération entre tous les acteurs, témoignage éloquent de cette solidarité montagnarde qui, une fois encore, s'est imposée comme une valeur cardinale.

Cet épisode nous rappelle néanmoins la nécessité de demeurer attentifs aux impératifs environnementaux et de poursuivre résolument notre engagement en faveur d'un développement durable. L'Andorre, fidèle à sa vocation, doit rester en première ligne dans la défense du patrimoine environnemental. Il nous invite également à engager une réflexion de fond sur notre modèle de développement et, fort du constat de cette vulnérabilité, à relancer avec détermination le chantier de notre relation à l'Europe — non seulement notre horizon naturel, mais un partenaire indispensable à notre désenclavement.

Dans un contexte international marqué par les tensions que nous connaissons, il apparaît plus que jamais important pour l'Andorre de consolider ses liens avec l'Union européenne, avec laquelle elle partage non seulement une histoire et une géographie communes, mais également des valeurs fondamentales et une même conception de l'État de droit. L'Union européenne est un facteur essentiel de stabilité politique et de sécurité collective, tout en portant haut les idéaux de démocratie, de solidarité et de respect des droits de la personne. Le droit, en ce qu'il lie les individus au-delà des individus, et organise leurs relations sous le sceau commun de la justice, constitue la pierre angulaire du projet européen, fondé sur l'égalité et la garantie des libertés fondamentales.

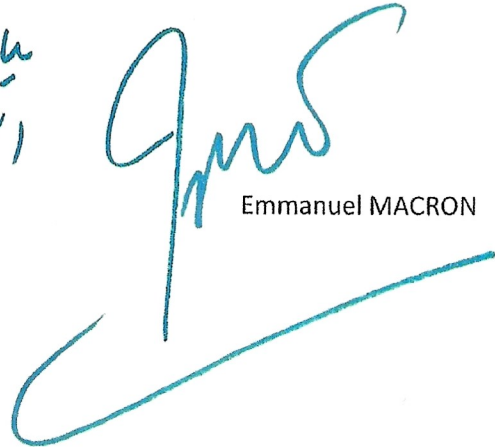
Si la Constitution andorrane, que nous célébrons en ce jour, consacre cet ensemble de droits et libertés rassemblés en son Titre II, fondés sur des principes majeurs tels que l'inviolabilité des droits et l'égalité de tous devant la loi, nous savons que ces principes ne sont pas toujours respectés au-delà de nos frontières et de notre continent. Il en va ainsi du droit des femmes, récemment mis à l'honneur lors de la Journée internationale qui leur est dédiée, même si chaque jour de l'année devrait être un « 8 mars ». Alors que ce droit demeure ignoré, sinon bafoué, dans certaines régions éloignées du monde, il demeure aussi perfectible au sein même de nos sociétés où le poids des pratiques ou des coutumes, peut encore freiner la marche vers une égalité pleine et réelle. Aussi, l'anniversaire de l'adoption de notre Constitution nous invite à poursuivre, avec courage et détermination, le combat pour les droits des femmes — tous leurs droits. Un objectif essentiel, qui doit garantir leur liberté, leur autonomie et, par-là même, leur pleine place dans la société. La Constitution consacre déjà l'ensemble de ces droits. C'est vers elle que nous devons nous tourner pour continuer de faire progresser le droit de chacune.

C'est cela même que nous célébrons en ce jour, une année de plus : le privilège de nous gouverner par un texte adopté souverainement par le peuple andorran, pour orienter librement la conduite de son avenir.

En ce sens, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères pour cette Journée de la Constitution, dans l'unité et la célébration de nos droits communs, et me réjouis à la perspective de vous retrouver prochainement.

Vive la Constitution et vive l'Andorre.

*Avec ma confiance
et ma fidélité,*


Emmanuel MACRON